

**FAIRE
DE LA JEUNESSE
UNE PRIORITÉ
STRATÉGIQUE
POUR L'AVENIR
DE LA FRANCE**

Propositions de
la Conférence des grandes écoles
pour l'élection présidentielle 2027



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**



Nous, Conférence des grandes écoles, appelons à mettre les sujets liés à la jeunesse au centre du débat public à l'aube des grandes échéances électorales qui nous attendent. Parmi ces sujets, prendre en compte le rôle essentiel de l'enseignement supérieur et de la recherche est un impératif pour permettre à notre pays de répondre aux nombreux défis actuels et disposer des compétences indispensables à la préparation de son avenir.

Nous appelons tous les candidats à se saisir de ces enjeux. Alors que l'élection présidentielle 2027 s'annonce décisive, ne pas les inscrire dans le débat public serait une erreur préjudiciable à l'avenir de la France et de l'Europe.

Car ce qui se joue sur les campus et dans les laboratoires dépasse largement le monde académique. De l'intelligence artificielle à la réindustrialisation, de la transition écologique à l'attractivité des territoires, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche est une des clés de voûte de la capacité de la France à former, innover et répondre aux besoins de son économie et de sa société, ainsi que de sa souveraineté.

Les Grandes écoles sont des acteurs majeurs de ce secteur qui accompagnent déjà les transformations à l'œuvre. Elles préparent à la vie active en se mobilisant sur les grands défis actuels. Elles forment aussi des individus à leurs responsabilités de citoyens. Elles incarnent un modèle ancré dans les territoires sur lequel s'appuyer pour répondre aux enjeux auxquels fait face notre pays.

Dans toute leur diversité, elles contribuent aux avancées dans les domaines de la technologie, de l'intelligence artificielle, de l'énergie et de l'industrie. Elles accompagnent les enjeux de croissance, de compétitivité et de transformation des entreprises. Elles forment aux compétences nécessaires à la sécurité du pays. Elles œuvrent en faveur de la créativité et de la compréhension des enjeux géopolitiques et sociétaux nationaux et mondiaux.

Réunis au sein de la CGE, ce sont près de 250 établissements, présents dans une centaine de villes, qui forment 500 000 apprenants et constituent des pôles de compétences, de recherche et d'innovation au plus près des entreprises et des besoins des territoires.

Ces établissements sont déterminés à participer au débat public.

Les propositions que nous avançons, et dont nous espérons que chacune et chacun des candidates et candidats à la magistrature suprême s'empareront, s'articulent autour de quatre chantiers que nous estimons prioritaires :

- ❖ Garantir la qualité des formations tout en donnant à chacun les moyens de réussir
- ❖ Investir dans la recherche dans la durée, et non au gré des budgets
- ❖ Attirer les talents avant que la compétition internationale ne les détourne de la France
- ❖ Mieux faire travailler ensemble les établissements, les entreprises et les pouvoirs publics

Nos propositions servent une double ambition : remettre la jeunesse au cœur de notre projet de société, et rendre l'enseignement supérieur et la recherche plus fort afin d'en faire le socle de la souveraineté économique, scientifique et technologique de la France, ainsi qu'un puissant instrument de son rayonnement.

Cette double ambition est une condition sine qua non de la réussite de la France et de l'Europe à répondre aux défis économiques, technologiques et écologiques actuels et à réellement préparer l'avenir.



*Delphine Manceau
Présidente de la CGE*

DONNER À LA JEUNESSE TOUS LES MOYENS DE RÉUSSIR

Rendre l'enseignement supérieur plus lisible et permettre à chacun de mieux s'y orienter

- ✧ Renforcer l'orientation grâce à une offre de formation clarifiée par la régulation et à travers une présence accrue des établissements d'enseignement supérieur de qualité dans les lycées
- ✧ Développer la place des sciences et la connaissance du monde industriel dans le secondaire et accroître la féminisation des filières scientifiques et techniques
- ✧ Fluidifier le passage vers l'enseignement supérieur en révisant le calendrier des décisions d'admission

Rendre les études accessibles à tous et sécuriser les parcours

- ✧ Finaliser la réforme des bourses, permettre aux établissements de développer des politiques sociales plus ambitieuses et élargir les capacités d'accueil des internats des classes préparatoires
- ✧ Pérenniser l'apprentissage dans l'enseignement supérieur
- ✧ Mieux reconnaître les droits des étudiants en situation de handicap à travers une harmonisation des dispositifs avec l'enseignement secondaire et la création d'un statut spécifique

Faire de la qualité de l'expérience étudiante une condition indispensable à la réussite de tous

- ✧ Rénover les campus pour les rendre plus accessibles, moins énergivores et plus résilients face aux aléas climatiques
- ✧ Développer les soins de proximité, notamment en santé mentale
- ✧ Amplifier la construction de logements étudiants

S'APPUYER SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE POUR MIEUX RÉSOUDRE LES DÉFIS DE DEMAIN

Investir stratégiquement dans la recherche et inscrire cet effort dans la durée

- ✧ Adopter une stratégie nationale pour la formation, la recherche et l'innovation, adossée à une programmation financière pluriannuelle
- ✧ Renforcer les liens entre recherche publique et recherche privée, faciliter les passerelles entre elles, accélérer le transfert des connaissances vers les entreprises, et mieux valoriser le doctorat
- ✧ Soutenir l'entrepreneuriat issu de la recherche

Attirer les talents internationaux dont le pays a besoin

- ✧ Simplifier et harmoniser les procédures de sélection et d'accueil des étudiants, doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs internationaux
- ✧ Instaurer une politique de visas plus claire et stable
- ✧ Former à grande échelle les personnels des établissements à l'accueil et à l'accompagnement des publics internationaux

Former tout au long de la vie à l'intelligence artificielle et aux compétences stratégiques

- ✧ Garantir l'agilité en permettant aux établissements de faire évoluer plus rapidement leurs formations dans les domaines stratégiques pour le pays
- ✧ Former les étudiants et les personnels de l'enseignement supérieur aux usages et aux enjeux de l'intelligence artificielle
- ✧ Adapter la formation continue et ses financements pour permettre aux actifs de se former ou de se reconvertir dans les domaines liés aux grandes transitions et à l'intelligence artificielle

Donner aux établissements les moyens d'agir plus vite et d'avoir plus d'impact

- ✧ Décloisonner le pilotage de l'enseignement supérieur par les pouvoirs publics, notamment grâce à un comité interministériel dédié
- ✧ Mettre en œuvre une politique ambitieuse en prise avec les besoins des entreprises et des territoires
- ✧ Renforcer l'autonomie financière, humaine et immobilière des établissements

Le « modèle Grande école », c'est :

- ✧ Une sélectivité au service de l'excellence et d'un projet : former les responsables, les cadres et les dirigeants des organisations d'aujourd'hui et de demain
- ✧ Une relation à l'entreprise et au monde économique structurante pour les Grandes écoles et les territoires dans lesquelles elles s'inscrivent
- ✧ Une formation d'excellence et de qualité, nourrie par la recherche
- ✧ Une qualité de l'expérience étudiante au centre des préoccupations
- ✧ Une recherche d'excellence en interaction avec les autres acteurs de l'ESR
- ✧ Une internationalisation forte
- ✧ Une poursuite constante de l'innovation pédagogique
- ✧ Un engagement en faveur de la diversité sociale et de l'égalité des chances
- ✧ Un rôle moteur dans la transition écologique
- ✧ Un accompagnement éclairé aux transformations liées à l'intelligence artificielle

Créée en 1973,

la **Conférence des grandes écoles**, association loi de 1901, rassemble 246 écoles de niveau master et au-delà, ainsi qu'une cinquantaine d'entreprises et organismes membres.

Parmi les 236 écoles françaises qui la constituent (149 écoles d'ingénieurs, 39 écoles de management, 48 écoles de spécialités), 65% sont des établissements publics, le reste, dans une très grande majorité, sont d'intérêt général.

Au-delà de ses missions de représentation d'intérêts auprès des décideurs publics et d'accréditation, habilitation et labellisation des formations délivrées par ses membres, la CGE a une mission de réflexion à travers ses 11 Commissions et 35 groupes de travail.

À ce titre, elle joue un rôle clé dans le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'international.



11, rue Carrier-Belleuse - 75015 Paris

 www.cge.asso.fr  communication@cge.asso.fr